

Note. — Comme le fait remarquer *Le Progrès* de Morinville, les lois de l'Alberta sont identiques à celles de la Saskatchewan et il ne tient qu'à nos compatriotes albertains de réclamer une plus large place au français dans leurs écoles. On remarquera aussi la distinction qu'établit cette consultation autorisée entre la langue française et les autres langues dites étrangères. Le français est de droit aussi officiel que l'anglais au Canada. Les lois fédérales de 1905, qui ont sacrifié tant de choses, ont néanmoins conservé dans l'école un vestige de cette dualité de langues officiels. Sachons nous servir de ce droit et le faire valoir dans l'occasion. *Les Cloches de Saint-Boniface.*

MGR LAURI

BEAUCOUP d'anciens élèves de Rome ont connu, à la Propagande, le professeur Lauri. Comme Mgr Sattoli, mort cardinal, le Père Checchi, dont on annonçait aussi le décès ces semaines dernières, et le Père Lépicier, dont la présence au Congrès de Montréal a été si remarquée, Mgr Lauri était très aimé des Canadiens. Sa science très haute et son élocution rapide pouvaient dérouter un débutant. Mais sitôt qu'on s'était fait à lui, on l'appréciait vivement. Il enseignait, et il enseigne encore je crois dans la dogmatique la partie des sacrements.

Mgr Lauri vient de perdre sa mère, qu'il aimait beaucoup. La vénérable dame est morte à Rome le 31 mars dernier. Or, à l'un de ses anciens élèves du Canada, Mgr Lauri a exprimé le pieux désir que nous nous unissions tous à lui pour offrir nos suffrages en faveur de sa chère défunte. Nous communiquons volontiers cette invitation à la prière commune, à tous nos confrères anciens élèves de Mgr Lauri. Et, de loin, nous adressons à notre ancien professeur nos meilleures sympathies.